

LA GAZETTE
de
ST MANDE SUR BREDOIRE

N° 10



INFOS ST MANDÉ
2010 / 2011

LE MOT DU MAIRE

10^{ème} Idéjà

Cette année, je suis plus fourni en festivités et évènements qu'en projets réalisés !

*La commune a eu la chance de fêter Jean qui a eu 100 ans, d'avoir les nuits romanes et le printemps des poètes pour la 1^{ère} fois! alors tout en continuant de gérer le fonctionnement nous avons décidé de nous **mobiliser** sur ces projets d'animations car c'est ça aussi la vie communale. Ce sont les moyens humains que nous avons décidé de mettre à l'honneur et quelle réussite : une chorale, des poètes..., qui aurait cru ? tout ça pour mettre à l'honneur notre commune et notre patrimoine humain !*

*Que cet élan de solidarité ne s'arrête pas là, associations, commune et bénévoles ont su **se rassembler**, nous devons donc continuer mais pour cela nous avons besoin de vous comme vous l'avez fait cette année !*

Un grand merci à toutes et tous et rendez vous en 2012 pour d'autres projets?

*A l'heure où nous avons besoin de gaieté, à Saint Mandé nous avons décidé de commencer l'année autour de la brioche en chansons avec le **Chœur Chalendray** !*

Le 14 janvier 2012 à la salle des fêtes à 15h.

Retenez cette date.

Je souhaite à chacun d'entre vous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers une excellente année 2012



Que la bête à « bon Dieu » exauce tous vos vœux !!

DEMOGRAPHIE 2010

Naissances

GRELAUD Léo née à St Jean d'Angely le 21 décembre 2010
GUILLEMET-BUREAU Lorenzo « le 2 novembre 2010

Mariages

HAUMIER Jérôme
CORNUAULT Céline le 26 juin 2010

MADEUX Jean-Marc
BOUREAU Nathalie le 7 août 2010

MAJEWSKI Alain
PERRARD Céline le 4 septembre 2010

Décès

ALLAIN Christiane le 29 décembre 2010
GENEAU Jean le 19 mars 2010
PERTHUIS Alice le 24 février 2010
RECHAIN Paulette le 30 septembre 2010

RECENSEMENT

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet **l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Le Bureau du Service National c'est aussi la gestion jusqu'à l'âge de 50 ans, * des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique et des services, une vérification des services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens ou une demande de motif médical ...

vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mail : bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr
Tél : 05.49.00.24.69 - Fax 05.49.00.24.50
courrier : Bureau du Service National de Poitiers -
Quartier Aboville - BP 647
86023 POITIERS CEDEX

ou encore sur le site du rectorat de Poitiers :
www.ac-poitiers.fr/elevés/pcoity



AIDER 17 : portage repas à domicile, tarifs :

Adresse : Fief Montlouis BP 262 17105 SAINTES

Tél : 05/46/97/50/88 <http://www.groupemsa.com>

ADMR (aide à domicile pour les familles et les personnes de plus de 60 ans, atelier féminin) : service famille Coordinatrice 06/85/18/75/09 -Service ADMR N° AZUR 0810 600 448

Courrier : Fédération Dép des Associations ADMR -24 Av Salvador Allende BP 504 17119 SAINTES

ASSISTANTES SOCIALES :

à la Maison de la Santé

Artisanale de l'Ormeau 17470 AULNAY

à la Maison de la Santé

17510 NÉRÉ

Mme Maryse BERNET (Régime général)

Le lundi de 13 h 30 à 16 h 30

et le mercredi de 14 à 16 h 30 sur rendez vous

Tél : 05/46/33/15/33

Ou 05/46/32/11/56 pour RV et visites à domicile

Melle COUTY (Mutualité Agricole) - le
2^{ème} et 4^{ème} vendredi de 10 h à 12 h

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Tél 05/46/33/16/20 du lundi au vendredi 9 h à 12h – 14 h à 17 h

Fermé mardi après-midi

PRÉSENCE VERTE : téléassistance

Fief Montlouis 17106 SAINTES

Tél 05/46/97/50/88

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Permanence le jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h

19 Av du Port Mahon à ST JEAN D'ANGÉLY

TRESOR PUBLIC :

Place Charles de Gaulle 17470 AULNAY

Ouverture tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h - Tél : 05/46/33/10/15

BANQUE ALIMENTAIRE :

Mairie d'AULNAY jeudi tous les 15 jours

Tél : 05/46/33/10/02 mairie

Tél : 05/46/33/16/20 centre d'action sociale

URGENCES :

La nuit, le week-end et les jours fériés : vous avez besoin de soins, vous pouvez joindre un médecin au 05 46 27 55 20. En cas d'urgence, **seulement**, faites le 15.

RÉSEAU RELANSE

Un conseil, une réponse à toutes vos questions : Philippe MAILLARD, assistant de santé

☎ 05 46 33 37 77 Fax 05 46 33 04 67 Mail : www.relance.org

RECYCLAGE

BORNES VERRE ET PAPIER

Vous pouvez déposer aux Bornes route de Tirevieille et sur la place route de St Léger, les bouteilles, pots et bocaux en verre, les journaux, magazines, catalogues et prospectus.



NOUVEAU

*Route de St Léger,
à côté des bornes papier et verre,
le SMICTOM met à votre disposition une
borne **textile** avec Le Relais (entreprise à but social
membre d'Emmaüs France)*

Que peut-on déposer ?

Vous pouvez y déposer les vêtements et les chaussures que vous ne portez plus, la petite maroquinerie et le linge de maison dont vous n'avez plus l'usage. Les articles peuvent être usés, ils seront recyclés pour faire de nouveaux produits.

En revanche, n'y mêlez pas ce qui a servi aux travaux ménagers ou de bricolage (salis par des produits chimiques, des graisses, etc.).

Comment déposer ?

- Rassemblez les textiles, chaussures, maroquinerie et linge de maison propres et secs (même usés).
- Attachez les chaussures par paire (par les lacets ou avec un élastique) car elles risquent de se séparer à l'ouverture du sac.
- Fermez bien le sac, évitez les sacs trop volumineux (environ 50 litres).

Que vont devenir les textiles ?

Les vêtements, linge, chaussures et maroquinerie en assez bon état pour être réutilisés seront donnés ou revendus dans les boutiques des associations solidaires ou sur le marché du vêtement d'occasion, en France et à l'étranger.

Les textiles non réutilisables en l'état seront recyclés. Transformés en chiffons d'essuyage ou remis à l'état de fibres, ils pourront être réintroduits dans la fabrication de nouveaux produits comme l'isolant Métisse®.

La collecte sera assurée par Le Relais, renseignements auprès du SMICTOM VALS AUNIS au 05 46 07 16 66 ou info@vals-aunis.com.

MAIRIE ET SERVICES MUNICIPAUX

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

LUNDI de 9 heures à 12 heures

MARDI – JEUDI de 14 heures à 17 heures

RV

Téléphone : 05/46/33/12/87

Fax : 05/46/33/32/70

E.Mail : st.mande.sur.bretoire@mairie17.com

Site Internet : stmandesurbretoire.free.fr

PERMANENCE DU MAIRE :

MARDI de 15 h à 18 h sur

LOCATION SALLE DES FÊTES

Habitants de la Commune : 50 €

Hors Commune : 100 €

Chauffage du 15/10 au 15/4 : 20 €

Caution : 350€

Gratuit pour les associations et les jeunes de la Commune (moins de 18 ans accompagnés d'un adulte)

Associations hors commune : 50 €

Attestation d'assurance et caution obligatoires à la réservation

Etat des lieux effectué par Mme LE HAY Brigitte, employée à l'entretien des locaux communaux.

LOCATION GITES

	GITES 4 PERSONNES GITES 2 ET 3	GITE 6 PERSONNES GITE 1
La nuit	40 €	60 €
Quatre nuits	120 € (2 WE)	160 € (2 WE)
Le week-end	60 €	80 €
La semaine	150 €	200 €
Ménage	30 €	30 €
3 semaines	250 € avec ménage	
Arrhes	30%	30%

COUP D'ŒIL SUR LE BUDGET 2011

SECTION INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
<i>Dépenses d'équipement</i>	<i>92 670.00</i>	<i>Recettes d'équipement</i>	<i>101 800.00</i>
<i>Dépenses financières</i>	<i>114 420.00</i>	<i>Recettes financières</i>	<i>11 600.16</i>
<i>Opérations d'ordre</i>		<i>Opérations d'ordre</i>	<i>162 110.47</i>
<i>Solde déficit reporté</i>	<i>61 320.47</i>	<i>Restes à réaliser</i>	<i>30 613.19</i>
<i>Reste à réaliser</i>	<i>99 513.35</i>	<i>Report</i>	<i>173 920.97</i>
TOTAL	367 923.82	TOTAL	367 923.82

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
<i>Charges caractère général</i>	<i>120 763.93</i>	<i>Produits des services</i>	<i>2 300.00</i>
<i>Charges de personnel</i>	<i>60 355.00</i>	<i>Impôts et taxes</i>	<i>65 916.00</i>
<i>Autres charges de gestion</i>	<i>17 150.00</i>	<i>Dotations Subventions</i>	<i>75 607.00</i>
<i>Charges financières</i>	<i>7 830.00</i>	<i>Autres produits</i>	<i>45 000.00</i>
<i>Virt section investissement</i>	<i>100 790.00</i>	<i>Excédent antérieur</i>	<i>123 551.93</i>
<i>Prélèvt TAXE PROF</i>	<i>5 486.00</i>		
TOTAL	312 374.93	TOTAL	312 374.93

TAUX D'IMPOSITION (après réforme fiscale sur la taxe professionnelle)

(Part communale)

Taxe habitation.....8.96%

Foncier bâti.....6.69%

Foncier non bâti.....24.33%

CFE (contribution foncière des entreprises 12.77%

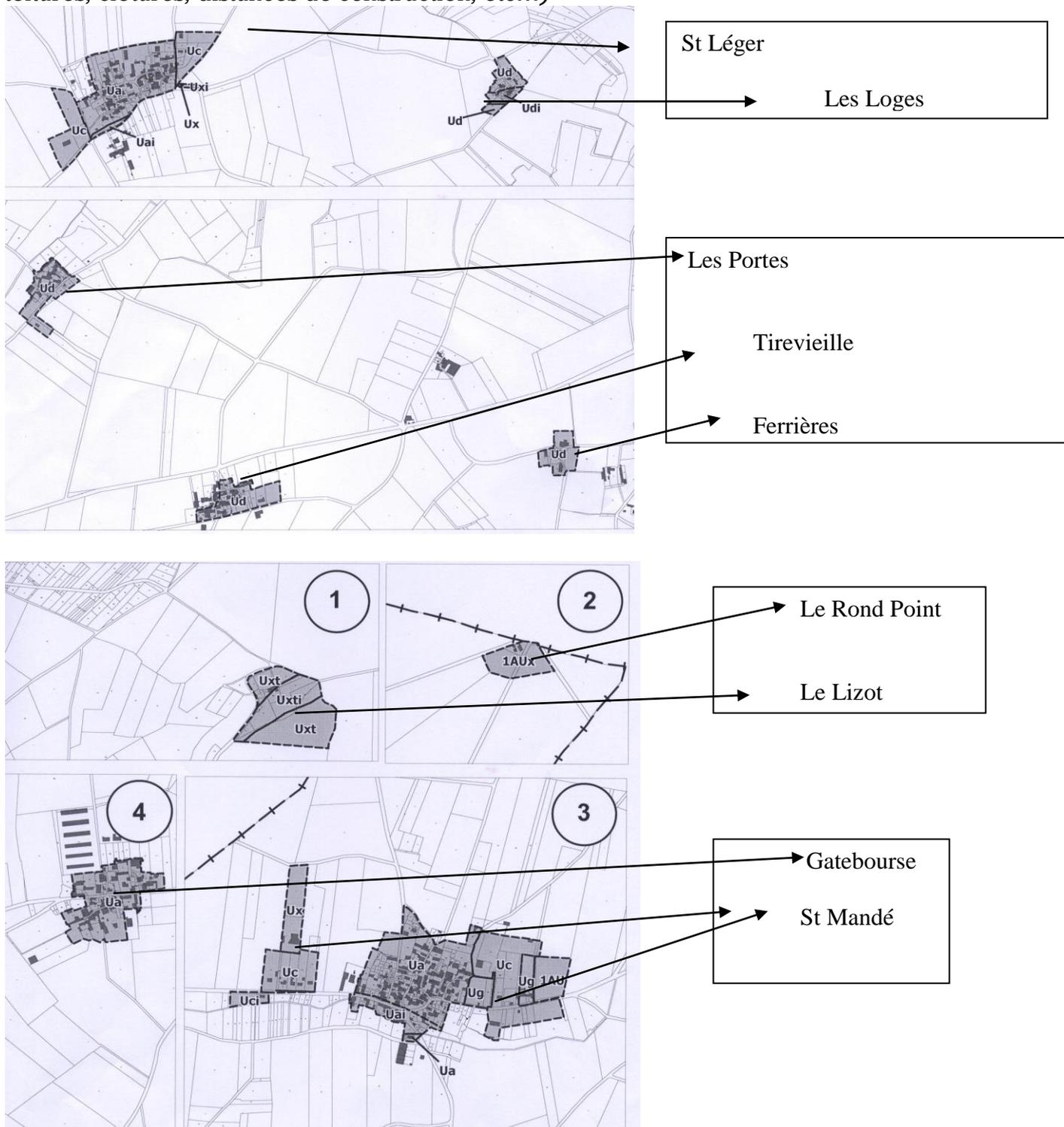
Où EN SONT LES PROJETS ?

PLU

Le Plan Local d'Urbanisme a été adopté définitivement lors de la réunion du Conseil Municipal du 30 novembre.

Par délibération en date du 5 juillet 2011, le Conseil Municipal a décidé d'instituer un DPU (Droit de Prémption Urbain) sur les zones U (urbaines) et 1 AU (à urbaniser).

En pratique, lors de toute construction, il conviendra de s'adresser en mairie afin de prendre connaissance du règlement d'urbanisme (terrain constructible, murs, menuiseries, toitures, clôtures, distances de construction, etc...)



A noter qu'une révision du PLU est en cours suite au dépôt du dossier d'aire de paillage pour recevoir les boues de vidange déposé par la SARL BERNAUD

VOIRIE

Emprunt voirie de 5 300 € (sur 5 ans au taux de 3.49%) subventionné à hauteur de 25% en annuités par le Département, pour la réparation des routes dégradées ainsi que l'aménagement pluvial au village de Tirevieille.



La mare



Caniveaux



AMENAGEMENT MAIRIE

Les travaux de restructuration des locaux de la mairie sont terminés depuis août 2011, pour un montant total de 52 446.00 € HT (Remboursement de la TVA en 2012)
Les subventions suivantes ont été versées :
Etat : 19 929.00 €
Département : 12 501 €



Le secrétariat a pris des couleurs

La salle de réunions



MUSÉE

Le projet de restauration du bâtiment Mirande est toujours à l'ordre du jour ! La toiture a été refaite dans une première tranche. Pour la seconde partie des travaux, la subvention de l'état n'a pas été accordée. Seul le Département apporte son aide à hauteur de 35% Et nous attendons la réponse de la Région.

C'est pourquoi pour réussir à réaliser ce projet, qui sera la maison de nos souvenirs, La Commune en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, organise une souscription publique qui permettra à tous, particuliers, entreprises, associations de participer à la conservation et à la mise en valeur de notre patrimoine remarquable. Ces dons seront déductibles des impôts.

INTERCOMMUNALITÉ

La loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales a prévu l'élaboration avant le 31 décembre 2011, d'un schéma départemental de coopération intercommunale (SCDI). Le schéma présenté par le Préfet de Charente-Maritime à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale le 6 mai 2011 qui consiste en une fusion des sept Communautés de Communes de l'arrondissement de Saint Jean d'Angély afin de constituer une communauté de communes unique.

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable, motivé par les raisons suivantes :

- *les conséquences fiscales et les dotations de l'état,*
- *les conséquences sur les personnels,*
- *les conséquences sur les compétences (plus particulièrement la compétence scolaire),*
- *le devenir des services publics de proximité,*
- *l'isolement des communes rurales.*

DÉVIATION POIDS LOURDS

Afin de modifier la déviation Poids Lourds entre Saint Léger et le Bourg, la DDE propose deux solutions : Déviation par le Rond Point ou Déviation par Aulnay. Le Conseil a opté pour la déviation par Aulnay. Un avis favorable a été émis par la Commune d'Aulnay.

LOGEMENT ÉCOLE

Suite au départ des locataires, le Conseil a décidé de remettre en location le logement moyennant un loyer de 450 € et de faire procéder à la réfection du chauffage.

Solution retenue :

Pompe à chaleur : 13 142,99 € TTC

+ poêle à bois dans la cheminée de la cuisine.

Subvention du Département 30%



PROJET ÉOLIEN

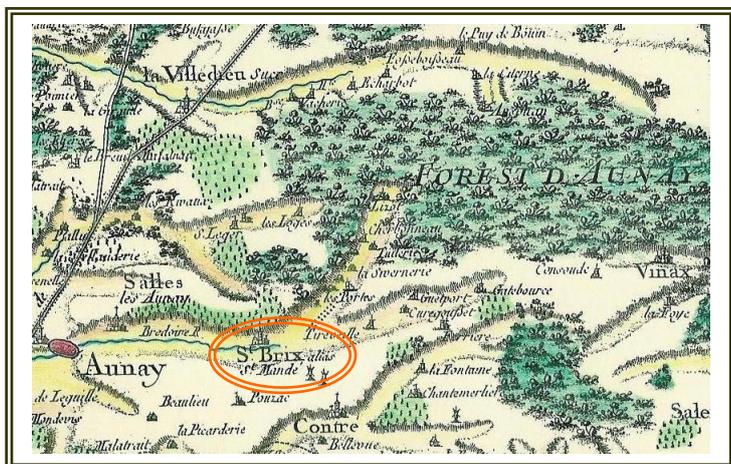
Madame le Maire invite Mme LAALAI, représentante de Global Repower, à présenter au Conseil Municipal l'historique du projet depuis 2002.

Afin de renforcer la valeur juridique du Permis de Construire, il serait souhaitable d'inscrire la Commune dans la ZDE (Zone d'Aménagement Eolien) de la Communauté de Communes, qui a fait l'objet d'une décision communautaire, en séance du 15 septembre 2011.

Le recours du collectif de Vinax déposé au Tribunal Administratif est toujours en instruction.

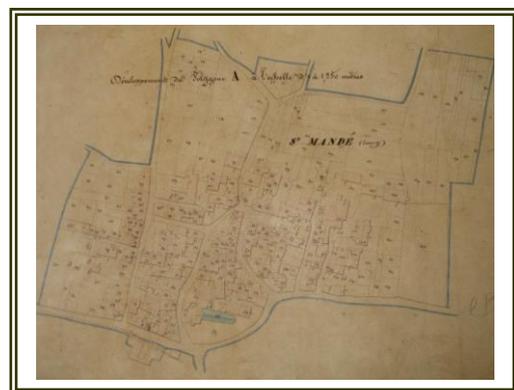
SAINT-MANDÉ

Situation géographique .



À proximité du massif forestier, le bourg de Saint-Mandé est situé pour la plus grande partie, sur la rive droite de la Brédoire, (anciennement dénommée le «Cours d'eau de St. Mandé »), dans l'un des lieux les plus encaissés de la vallée.

CARTE DE CASSINI - 1771.



Plan cadastral du bourg de Saint-Mandé en 1835.

L'église s'y trouve représentée de couleur bleue.



Dans la vallée, en demi-cercle autour de l'église saint Brice, le centre du bourg de Saint-Mandé.

Vue prise le 19 juillet 2009.

Vocabulaire

SAINT-BRICE.

C'est le nom d'origine de la paroisse ; cette dernière est ainsi mentionnée par la chambre apostolique en 1326 : « ecclesiae **S. BRICII PROPE AUNAY** ».

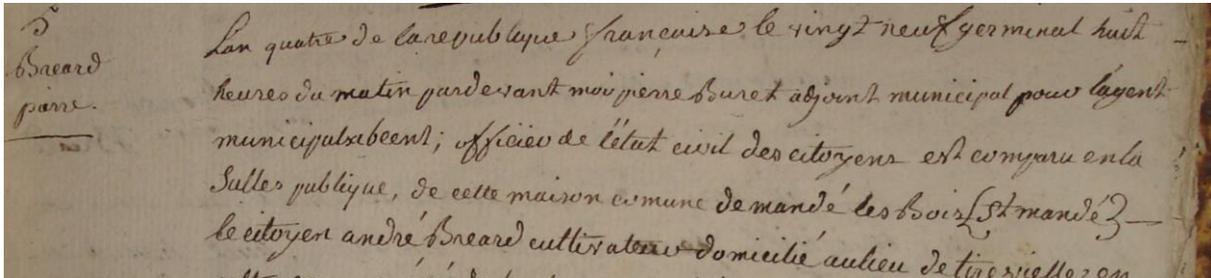
SAINT-BRICE (ou *St BRIX*) *alias St. Mandé.*

Ce double vocable est couramment utilisé sur les actes notariés et les registres paroissiaux du XVI^e siècle jusqu'au XVIII^e, époque à laquelle le vocable de St. Mandé devient plus présent.

Mandé les bois (St Mandé).

Par une délibération en date du 23 Brumaire an II (13 novembre 1793), Le *Directoire du District St. Jean d'Angély*, propose au département de la *Charente-Inférieure*, de remplacer les noms précédés de « SAINT », par un nom plus « révolutionnaire ». Pour Saint-Mandé, le nom proposé est « **La Révolution** ».

Cette proposition ne semble pas avoir été retenue ni appliquée, tout au moins localement. Cependant, pendant un laps de temps assez court, certains actes d'État civil portent la mention : « *mandé les bois (St mandé)* ».



SAINT-MANDÉ.

De la fin du XVIIIe siècle jusqu'à 1937.

SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE.

Lors d'une « session extraordinaire » en date du 13 octobre 1936, « Le Président a donné connaissance au Conseil de la lettre de M. le Préfet relative à la modification du nom de la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil propose le nom *St. Mandé-sur-Brédoire* ».

Par un décret ministériel, en date du 21 novembre 1937, publié au J.O. du 11 décembre de la même année, page 13460 : « La commune de Saint-Mandé, canton d'Aulnay, arrondissement de Saintes, département de la Charente-Inférieure, est autorisée à porter à l'avenir de nom de **SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE** ».

Note. En 1937, Saint-Mandé se trouve bien dans l'arrondissement de Saintes. La sous-préfecture de St. Jean-d'Angély, supprimée par un décret-loi de septembre 1926, sera rétablie en novembre 1943.

Une carte gravée par « Robert de Vaugondy, géographe ordinaire du Roy » au milieu du XVIIIe siècle fait mention de St. Mandé et de St. Brice séparément, alors que la très précise « carte de Cassini », publiée en 1771 dont les relevés ont été fait sur le terrain de 1765 à 1767, porte la mention « *St BRIX alias St Mandé* ». Les cartes ultérieures mentionneront St. Mandé puis St. Mandé-sur-Brédoire.

Note. La fête patronale était en relation avec la fête de S. Brice le 13 novembre, alors que la foire annuelle avait lieu le 18 novembre, jour de la fête de S. Mandé.

Il n'y a qu'une autre commune en France portant le nom de SAINT-MANDÉ. Elle se situe dans le département du Val-de-Marne.

Histoire succincte.

Antérieurement à l'église saint Brice édifée au XIIe siècle, un établissement religieux se situe vraisemblablement au lieu-dit actuel de « Bois Viaud », au nord ouest du bourg.

Depuis l'église, un important réseau de souterrains parcourt l'agglomération. Une salle souterraine semblant être un refuge se situe au nord ouest, en direction de « Bois Viaud ». Découverte au début du XXe siècle, son emplacement précis n'a malheureusement pas été conservé.

En 1585, lors de la huitième guerre de religion, un violent combat a lieu à St. Mandé C'est depuis Contré, que St. Gelais et d'Aubigné disposant de 45 gentilshommes et 150 arquebusiers huguenots, attaquent deux compagnies de la Ligue stationnées à St. Mandé. Le très violent combat qui s'ensuit, dure onze heures au milieu des flammes et laisse 150 morts sur le terrain.

À proximité de la grande voie de Saintes à Poitiers et sur un cheminement important venant du centre de la France, le bourg, serré en demi-cercle autour de l'église St. Brice, voit le passage d'innombrables pèlerins et marchands. Deux trésors, l'un composé de pièces d'or françaises du XVIe siècle, découvert en 1896 ; l'autre composé de pièces d'or espagnoles et italiennes des XVIe et XVIIe siècles, découvert en 1978, viennent confirmer l'importance des échanges commerciaux circulant ici à cette époque.

De la fin du XVIe siècle à la fin du XVIIe, la famille Dubois de St. Mandé « *seigneur des Portes et de St. Mandé* » se succède à elle-même ; puis, à partir de 1690, les familles de Courbon Blénac et de Lescours. Au milieu du XVIIIe siècle, Jacques Bréard, « *Conseiller du Roy au Conseil Supérieur de quebec, et Controlleur de La marine en toute le nouvelle france demeurant audit quebec* », devient « *seigneur des Portes et en partie de St. Mandé* », par un achat en date du 7 février 1753, alors qu'en ce XVIIIe siècle, la famille d'Algret d'Aulède se succède à elle-même, en tant que « *seigneur de Ferrières et en partie de St Mandé* ».

À cette époque de très nombreuses professions sont pratiquées par les habitants. Beaucoup sont relatives aux différents métiers du bois, de la terre et de la vigne ; les « *laboureurs* » et les « *journaliers* » sont en grand nombre.

À la fin du XVIIIe siècle, un nouveau cimetière est aménagé.

En dehors des familles nobles et de certains notables dont les sépultures se trouvent dans l'église, les inhumations se font dans le cimetière attenant à celle-ci . Puis, le 6 mars 1779, une inhumation est faite « *en le cimetière de la paroisse de Contré à cause de l'interdit de ce lieu* ».

Le 14 mars, est rédigé l'acte suivant :

*« L'an 1779 et le quatorzième jour du mois de mars, en vertu de la permission à nous accordée par Monseigneur l'Evêque de Poitiers, en date du 13 février, et en présence des habitants de ce lieu, je soussigné ai fait la bénédiction d'un nouveau cimetière pour cette paroisse, situé au lieu appelé vulgairement « le champ des poules » confrontant du côté de l'Orient à Jacques Robert, fossé entre deux, du côté de l'Occident aux jardins de Mathieu Chopin et Jean Gauvin, un fossé entre deux, du Midi au chemin qui va de St. Mandé à Gatebourse à main senestre lequel terrain a été concédé par dame Marie Chassériau, veuve de feu Messire Jacques, Michel Bréard, trésorier de France au Bureau des Finances de Guienne, seigneur des Portes et en partie de St. Mandé, et par Messire Charles, César d'Algret d'Aulède de Ferrière, écuyer, seigneur de Ferrière et en **partie de St. Mandé**, qui a assisté à la cérémonie et s'est avec nous soussigné ».*

« D'Aulède de Ferrière

Eymer, curé de St. Mandé »

En 1790, la situation de Saint-Mandé est la suivante au niveau administratif :

SAINT-MANDÉ (Autrefois Saint-Brix).

Département : Charente-Inférieure. Arrondissement : Saint-Jean-d'Angély. Canton : Aulnay.

Généralité : Poitiers. Élection : Niort. Diocèse : Saintes. Justice : Moyenne justice relevant de la commanderie d'Ensigné.

Principales cultures : blés, vignes. Population : 675 habitants. Foire : le 18 novembre.

Commerce et industrie : vins dont on fait des eaux-de-vie. Taille : 1280 livres.

En 1835, le premier cadastre est établi, il comporte 9757 parcelles pour une superficie de 2281 hectares

En 1839, les « STATISTIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE », nous font connaître que : « La nature du sol est une groie calcaire propre à la culture de la vigne et de toute espèce de céréales. Indépendamment de la culture des terres, les habitants de Saint-Mandé, se livrent à l'exploitation des bois et du charbon que leur facilite la proximité de la forêt d'Aulnay ».

Par ailleurs, le chanvre produit sur les rives de la Brédoire est très renommé.

En 1876, pour une population totale de 712 habitants dans la commune, le bourg de Saint-Mandé compte 250 habitants, répartis dans 74 maisons.

Construction de la mairie et des écoles.

Au XIX^e siècle, la loi Guizot du 28 juin 1833 fait obligation pour les communes, d'acheter ou de louer un local afin d'y établir une école. En 1844, 60 enfants de la commune de Saint-Mandé ne reçoivent aucune instruction primaire. La plus grande partie de ceux qui sont scolarisés, ne fréquentent l'école que l'hiver. Les enfants aident aux travaux agricoles en été.

C'est cependant antérieurement à la loi Jules Ferry du 16 juin 1881 (école publique, laïque, gratuite et obligatoire), que Saint Mandé verra la construction de sa première maison d'école.

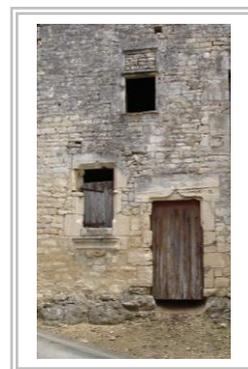
Ci-dessous les dates de construction et l'évolution des aménagements :

1878 : construction d'une maison d'école de garçons qui sera utilisée pour les besoins de la mairie.

1887 : construction d'une mairie et décision d'utiliser ce local en école de filles, la commune ne pouvant pas supporter les frais d'une autre école. L'école de garçons continuera d'être utilisée pour les besoins de la mairie.

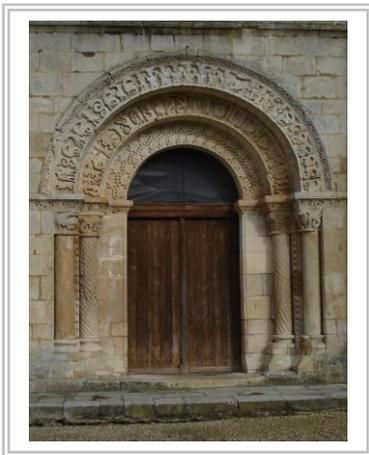
1931 : construction d'une école de filles.

En 1932, l'école des filles étant terminée et en service, il est demandé au préfet de remettre la mairie dans le local qui lui était destiné. (C'est le local actuel de la mairie).



Anciennes maisons (parties de façades), de part et d'autre de l'église saint-Brice :

L'Église romane.



Portail de l'église.



Église saint Brice du XIIe siècle.

Classée parmi les MONUMENTS HISTORIQUES le 22 octobre 1913.

D'inspiration poitevine elle est construite en moyen appareil et constituée d'une nef unique composée de trois travées, séparées par des colonnes romanes se terminant par des chapiteaux sculptés.

La voûte est formée d'un berceau dont les arcs-doubleaux rejoignent le sommet des chapiteaux surmontant les colonnes intérieures. L'abside est voûtée en cul de four. Deux arcades doubles délimitent le chœur, légèrement plus étroit que l'ensemble.

À l'extérieur, la corniche est ornée de modillons sculptés ; l'abside est recouverte de lauzes.

Situé au midi, le portail en plein cintre est orné de trois voussures, dont deux de ces dernières possèdent de nombreux et magnifiques sujets dont certains sont répertoriés.

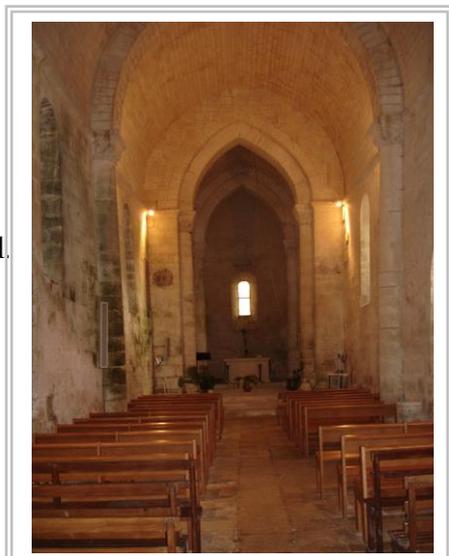


Vitrail. Tympan du portail.



Blason de la famille de Courbon Blénac figurant sur la litre qui parcourt la nef.

Vue intérieure de l'église



La cloche.

Classée parmi les MONUMENTS HISTORIQUES le 5 décembre 1908.

Elle porte un texte en latin dont traduction suivante :

saint Brice priez pour nous. Je loue le vrai Dieu. J'appelle le peuple. Je rassemble les clercs. Je pleure les défunts. J'éloigne la peste. J'orne les fêtes.

Offert par Messire Jacques Bréard et Maria Angéline Bréard. Daulède de Ferrière de cette église.

M F GANSBERG fondateur en 1774.

SAINT BRICE . Élève et disciple de saint Martin, il lui succède et devient évêque de Tours en 397. Suite à certaines accusations, il passe sept ans à Rome, de 429 à 436, puis revient dans son diocèse où il meurt le 13 novembre 447. Fondateur de nombreuses églises, on lui attribue plusieurs miracles. Il était invoqué pour les coliques et les maladie de foie.

SAINT MANDÉ (MAUDEZ).VIe siècle. Dixième fils d'un roi d'Irlande. il rejoint la Bretagne où il prêche à Tréguier. Puis il se retire pour vivre en cénobite sur une petite île au nord ouest de Bréhat. C'est l'actuelle île de Modez où subsistent encore des vestiges, dont une cellule connue sous le nom de « *Forn Modez* ». Plus d'une centaine de sites bretons (chapelles, églises, fontaines) lui sont dédiés.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

FOYER RURAL

VOYAGE ARCACHON



Le casino



*Pas sûr le temps,
Ma brave dame,*

*T'inquiète,
J'ai mon pépin !*



Combien de marches encore ?

*Dune du Pilat
te voilà enfin !*



*Le retour : merci aux bénévoles, restés à St Mandé,
pour leur accueil chaleureux*

MARCHE NOCTURNE

*Dixième année pour notre marche nocturne !
L'ACCA et le Foyer rural ont décidé de fêter cet anniversaire en organisant une marche un peu différente. C'est en forêt qu'elle a eu lieu, à la maison forestière des Fontenelles, sous forme de marche en étoile avec une animation musicale.
Merci à tous les bénévoles pour la réussite de cette marche « nouvelle formule »...*



*De la division
De la pâte...*

*A la multiplication
Des pains.....*



.....Et des tartines !!!



Le parapluie géant

Se déplace

Après l'effort.....on souffle...

Avant le coup d'envoi



Bon ben, fins prêts?



Déjà la 1^{ère} équipe !!

*Qui grignote ...
Et repart !!*



*On mange, à l'intérieur,
dans la maison des
chasseurs...*

Ou à l'extérieur.....



Quel coffre !!!!

*La nuit tombée, on dîne ...
Au son du cor
Ou sur les accords de musique*



*Les bistroquettes
ou Les dames confitures !!!!!*



**Prochaine marche nocturne MAI 2012
(à la place de celle de septembre).**

ACTIVITES

PEINTURE ARTISTIQUE



*A la salle des fêtes,
Cours de peinture les mardis
après-midi
animés par Angela BERRY*

YOGA



**Tous les mercredis
A la salle des fêtes de 10h à 11h 30
Renseignements !
Amanda HOLMES
05/49/07/12/12
Amanda.holmes@wanadoo.fr**

LES MERCREDIS DE ST MANDÉ

Malgré les aléas de chacun et un groupe restreint, les mercredis de St Mandé sont toujours d'actualité ! n'hésitez pas à venir les retrouver pour jouer ou tout simplement bavarder....

ACTIVITÉS AVEC LES ENFANTS



toujours les bonbons.....

Nous tenons particulièrement à ce rendez vous de Noël !



***Merci aux mamans, mamies, amies et aux enfants,
Pour ce moment de partage avec nos aînés !***

ÉVÈNEMENTS

GALETTE : c'est traditionnellement autour de la brioche que nous échangeons nos vœux de nouvel an ! en 2012 c'est en chansons que nous commencerons l'année à St Mandé



100 ans de Jean

Saint Mandé fête en chansons Monsieur Jean ORTHUON pour ses 100 ans !!!!!

Nous avons décidé pour cette merveilleuse occasion de faire un cadeau très spécial plein d'amitié, d'histoire, de joie et de nostalgie à notre Ami Jean !

*Un groupe de personnes s'est réuni et a décidé de lui rendre hommage en chansons mais pas n'importe lesquelles, **LES** chansons de **Jean**... celles qu'il chantait à chaque fête de Saint Mandé, Commune qu'il n'a jamais quittée et pour qui il a toujours été présent. Ces chansons que nous avons entendu de générations en générations et qui quelque part représentent sa vie tout simplement avec l'humour, la poésie, la nature, l'amour, la tendresse, la gentillesse..*

Merci à toutes les personnes qui pour notre Ami n'ont pas hésité à mettre à l'épreuve leurs cordes vocales !!!! à Eric et David nos musiciens sans qui notre « chorale cadeau » n'aurait pas pu se produire !!!



On répète



On déchiffre les paroles



On donne le la !!



et la « chorale » est née

Le jour J au domicile 15 février 2011 : Jean est entouré des siens !



Des représentants de sa commune et.....de ses précieuses nounous !!!!



Le grand rendez vous à la salle des fêtes : on l'attend, il arrive et il chante....le temps des cerises,



Grand moment d'émotion...

Il se souvient des paroles...coquines !



La « chorale d'un jour » y met tout son cœur...

Photo de famille

Merci à toi Jean, tu peux être fier d'avoir réuni ta commune autour de Toi !

LE PRINTEMPS DES POETES

Le 6 mars 2011 les 24 communes du canton d'Aulnay se sont associées pour participer à la 3^{ème} édition du printemps des poètes .Sous le thème « d'infinis paysages ».

*C'est ainsi qu'à Saint Mandé ce matin là
à bord d'une remorque habillée à cet effet,
les poètes d'un jour sont partis sur les routes
de notre commune.....*



*lire dans chaque village
un poème....*

*Un paysage,
une histoire, un regard*

*Un détour, quelques pas,
Et là, le voilà
Ce fameux violon.,
Mais pourquoi est-il là ?
Ah, voilà, c'est écrit là !
Sur lui veille l'église,
Celle de St Mandé Sur Brédoire,
Qui porte en elle toute son histoire.
Plus loin, en montant la rue,
Cette porte, l'as-tu vu ?
Elle date du moyen-âge !
Et là bas le long du chemin,
Tu ne vois rien ?
Mais si, il y a des petits jardins !
Des fruits et légumes pour l'assiette
C'est chouette !
Des fleurs pour décorer et parfumer,
C'est une très belle idée ! dans cette
lecture de paysage
Que vois-tu encore lors de ton passage ?
Des prairies des pâtures,
Des surfaces de cultures,
Des haies qui servent de clôtures,
Vraiment c'est une belle nature !*

...../.....



C'est parti pour un voyage en poésie !



Patricia à St Mandé ...

*..../...
Et puis, il y a les bois, la forêt,
On voit même des sentiers.
*Tu sais, tu peux t'y promener
Et espérer croiser,
Du petit ou du gros gibier !
Et même entendre le geai.
Eh bien tu vois,
Ta balade est terminée
Mais pour d'autres peut-être
Ne fait-elle que commencer
Dans les rues de Saint Mandé,
Mais c'est sur
Tous, vous y êtes conviés !
Même si l'homme paraît dur,
Alors qu'il est secret,
Son cœur est ouverture,
Afin de partager !*



Fait pas chaud, hein !!!



Georgette Aux Loges



*Mais ça ne fait rien
On est si bien
Sur nos chemins....*



Ghislaine Aux Portes



Dimitri perché à St Léger



Serge à Tirevieille



Et pique nique à Guetteport !

Le dimanche 20 mars, jour du printemps, c'est à VILLEMORIN que Saint Mandé a eu la joie de présenter sa « chorale d'un jour » pour chanter « les blés d'or »



Didiche à l'accordéon



Les poètes en herbe !



*Rassemblement pour écouter les poètes
Du canton A Villemorin....*



En musique...



*Ou en chanson
comme la chorale de St Mandé
avec « les blés d'or ».*

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à ces deux journées conviviales et poétiques très réussies !

***Rendez vous en 2012 : sous le thème « d'enfances » .
Nous comptons sur vous !***

NUITS ROMANES : pour la 1^{ère} fois à St Mandé !



Qui nous a fait déambuler avec ses trois Spectacles !

De la poésie,



De la musique , une mise en lumière étonnante de Notre église, un ciel clément, une équipe de bénévoles et un public formidables ...

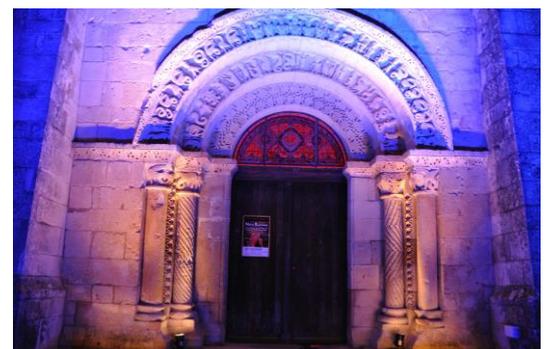
Pour une soirée inoubliable !



Avec la Compagnie Caboch'art !



Des épingles à linge..., de l'humour,



REPAS COMMUNAL



Apéro et retrouvailles

*La bonne humeur
était au rendez vous...
Mais pas le soleil*



Pas grave, y a le melon



*Les papas,
Vous voulez jouer ??*



*Merci à Dominique et Carine
Pour leur belle prestation*

100 ans.... une vie



LA CHANSON DES BLÉS D'OR

Mignonne, quand la lune éclaire
La plaine aux bruits mélodieux,
Lorsque l'étoile du mystère
Revient sourire aux amoureux,
As-tu parfois sur la colline,
Parmi les souffles caressants,
Entendu la chanson divine
Que chantent les blés frémissants ?

Mignonne, quand le soir descendra sur la terre,
Et que le rossignol viendra chanter encore,
Quand le vent soufflera sur la verte bruyère,
Nous irons écouter la chanson des blés d'or !
Nous irons écouter la chanson des blés d'or !

Jean..

As-tu parfois sous la ramure,
A l'heure où chantent les épis,
Écouté leur joyeux murmure
Au bord des vallons assoupis ?
Connais-tu cette voix profonde,
Qui revient, au déclin du jour,
Chanter parmi la moisson blonde
Des refrains palpitants d'amour ?

Mignonne, quand le soir descendra sur la terre,
Et que le rossignol viendra chanter encore,
Quand le vent soufflera sur la verte bruyère,
Nous irons écouter la chanson des blés d'or !
Nous irons écouter la chanson des blés d'or !

Mignonne, allons à la nuit close
Rêver aux chansons du printemps
Pendant que des parfums de rose
Viendront embaumer nos vingt ans !
Aimons sous les rameaux superbes,
Car la nature aura toujours
Du soleil pour dorer les gerbes
Et des roses pour nos amours !



Merci

Commune de Saint Mandé sur Brédoire



Autorisation au téléchargement

Principaux Rédacteurs et Auteurs

PEROCHON Annie

QUERET Françoise

Site

<http://stleger.fr/saint-mande-sur-bredoire/mairie>